

Infos migrations

Numéro 79 – août 2015

Étude

La fécondité des descendantes d'immigrées est proche de celle de la population majoritaire

La fécondité des descendantes d'immigrés est proche de celle de la population majoritaire

La fécondité des femmes descendantes d'immigrés ne diffère pas de celle des femmes sans lien avec la migration. En 2010, elles ont eu en moyenne respectivement 1,85 et 1,86 enfant par femme, tandis que les femmes immigrées ont une fécondité plus forte s'élevant en moyenne à 2,73 enfants par femme. Si, pour les immigrées, la fécondité varie selon le pays d'origine, cela est moins marqué pour les descendantes d'immigrés.

En 2010, selon Eurostat, la fécondité française est avec l'Irlande et la Suède parmi les plus fortes de l'Union européenne à 28 pays. Cette forte fécondité n'est que très partiellement imputable aux immigrées (femmes nées de nationalité étrangère à l'étranger) [1]. En effet, même si les immigrées ont en moyenne plus d'enfants que les non immigrées, elles ne sont pas assez nombreuses pour peser fortement sur la fécondité de l'ensemble des femmes en âge de procréer [2].

La France a la particularité d'avoir plus de descendantes d'immigrés que d'immigrés [3]. L'enquête Famille et logements de 2011 permet de mesurer la fécondité des descendantes d'immigrés (femmes nées en France d'au moins un parent immigré) et fournit de nombreuses informations sur les enfants (encadré 1).

Encadré 1 : l'enquête Famille et logements de 2011

La source de données utilisée pour cette étude est l'enquête Famille et logements (EFL) de l'Insee, réalisée en 2011 en France métropolitaine. Cette enquête a la particularité d'avoir été associée au recensement de la population. Ainsi, un échantillon de 360 000 adultes vivant en ménages ordinaires et ayant répondu au recensement a été interrogé. Les questions portent essentiellement sur la vie en couple, la famille (enfants mais aussi beaux-enfants et parents) et le lieu de résidence. Grâce aux questions sur l'origine des parents, il est possible de faire des analyses statistiques sur les descendantes d'immigrés.

En 2010, selon le bilan démographique de l'Insee, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est de 2,03 enfants par femme [4]. C'est la somme des taux de fécondité des femmes par âge, taux qui rapportent le nombre de naissances de 2010 de mères d'un âge donné (source état civil) à l'effectif de la population féminine de ce même âge. Cet indicateur ne peut pas être calculé à partir des données d'état civil pour les immigrées et descendantes d'immigrés. C'est pourquoi nous utilisons ici des estimations tirées d'EFL, même si le niveau global de la fécondité diffère légèrement entre les deux sources (l'ICF estimé à partir de l'enquête EFL est de 1,95) pour plusieurs raisons : l'indicateur conjoncturel du bilan démographique concerne les 15-49 ans contre seulement les 18-49 ans pour EFL ; il porte sur l'ensemble des femmes vivant en France alors qu'EFL ne permet pas de comptabiliser les femmes vivant hors ménage ordinaire. En conséquence, dans cette étude, ce sont les différences entre ICF qui sont à retenir, plus que les valeurs des ICF en elles-mêmes.

En 2010, 1,85 enfant par descendante d'immigrés, 2,73 enfants par femme immigrée

En 2010, l'ICF des immigrées atteint 2,73 enfants par femme. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées en 2010. La fécondité des descendantes d'immigrés est très proche de celle des femmes sans lien avec la migration (aussi appelées « femmes de la population majoritaire »), c'est-à-dire ni immigrées, ni descendantes d'immigrés (1,85 contre 1,86 enfant par femme). Cela confirme les résultats d'une étude sur les familles nombreuses [5]. Ce constat est différent de celui observé aux États-Unis, où les descendantes d'immigrés – tout du moins celles d'origine hispanique – ont une fécondité plus proche de celle des immigrées que des femmes de la population majoritaire [6]. Toutefois, en France, la situation varie selon que les descendantes ont un ou deux parents immigrés : l'ICF des descendantes avec un seul parent immigré est de 1,77 contre 2,02 pour celles ayant deux parents immigrés. On retrouve ici un constat souvent fait dans d'autres domaines, comme le niveau d'études [7] : les descendantes d'immigrés issues d'un couple mixte sont plus proches des femmes de la population majoritaire que celles ayant deux parents immigrés.

DSED



Ces différences de fécondité ne sont pas dues à des différences en termes d'âge puisque le calcul de l'ICF en tient compte. En revanche, il existe un effet de l'âge d'arrivée en France pour les immigrées (**encadré 2**).

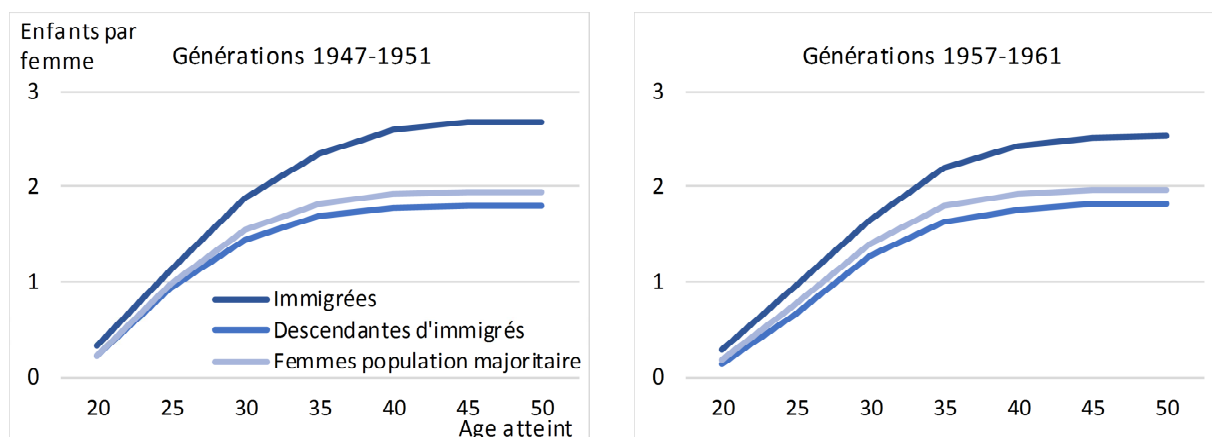
Encadré 2 : fécondité des immigrées et âge d'arrivée en France

Selon Toulemon [8], le calcul usuel de l'ICF surestime la fécondité des immigrées. En effet, la migration étant souvent associée à la formation d'un couple, le nombre de naissances augmente considérablement chez les immigrées durant leurs premières années en France. À l'opposé, avant la migration, elles ont en moyenne moins d'enfants que les femmes de la population majoritaire de leur âge. Cela engendre des taux de fécondité faibles aux âges précédant la migration et très élevés aux âges suivant l'arrivée en France.

La prise en compte de l'âge d'arrivée en France permet de masquer cet effet. Ainsi, Toulemon détaille la construction d'un indicateur synthétique qui palie le défaut de l'ICF. Pour des raisons d'effectifs, cet indicateur n'est pas utilisé ici. Cependant, on retrouve bien un résultat de Toulemon : la fécondité (mesurée par la descendance finale) des immigrées arrivées jeunes en France (avant l'âge de 15 ans) est très proche de celle des femmes de la population majoritaire.

La fécondité peut également être mesurée au moyen d'un indicateur longitudinal : la descendance finale. Il s'agit du nombre moyen d'enfants mis au monde par une génération de femmes lorsqu'elles parviennent en fin de vie féconde, soit à 50 ans. Ce nouvel indicateur confirme les résultats précédents : quels que soient les générations et les âges, la descendance finale des descendantes d'immigrés suit de près celle des femmes de la population majoritaire. *A contrario*, celle des immigrées est plus élevée (**graphique 1**).

Graphique 1 : descendance finale selon le lien à la migration



Lecture : à l'âge de 50 ans, les immigrées nées entre 1957 et 1961 ont eu 2,53 enfants en moyenne.

Champ : France métropolitaine, femmes de la population des ménages.

Source : Insee, enquête Famille et logements (EFL), 2011.

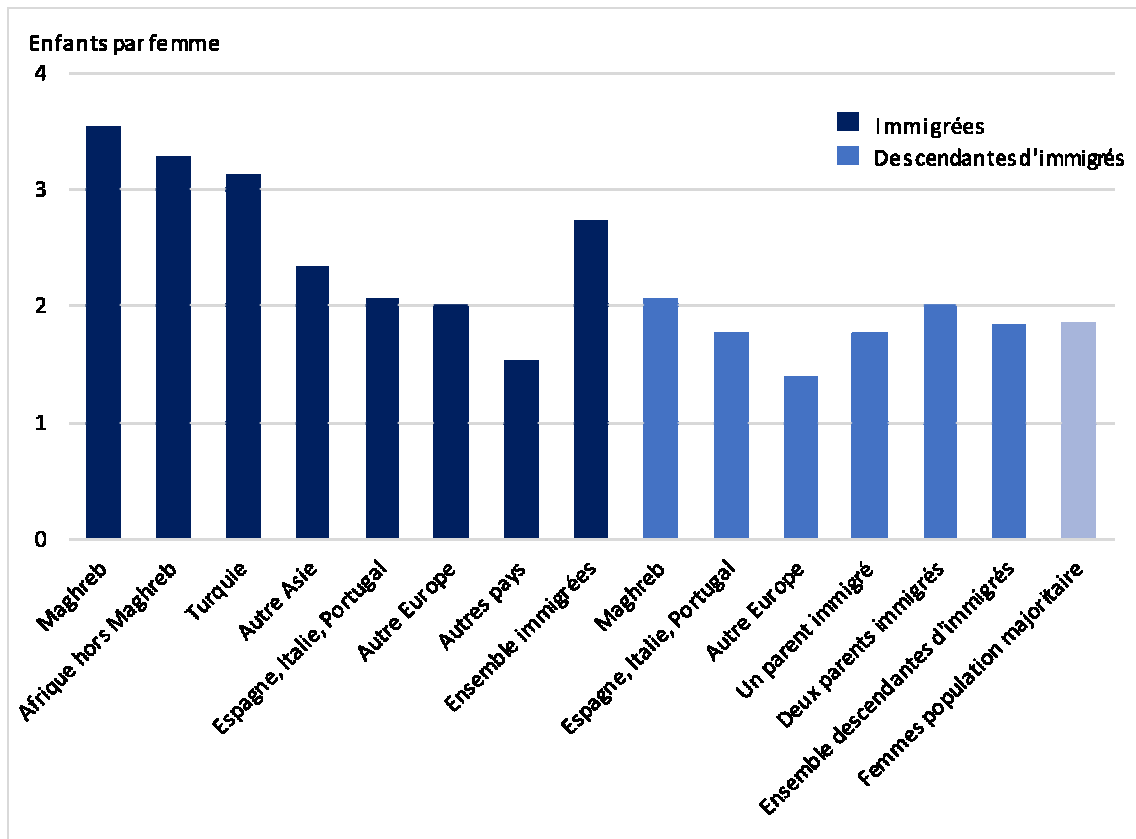
La fécondité varie suivant le pays d'origine

En 2010, les immigrées originaires du Maghreb, de l'Afrique hors Maghreb et de Turquie ont une fécondité (mesurée par l'ICF) supérieure à 3 enfants par femme (**graphique 2**). À l'opposé, la fécondité des immigrées européennes et asiatiques (hors Turquie) avoisine celle de la population majoritaire, avec environ 2 enfants par femme.

Ces écarts de fécondité selon l'origine des immigrées ne s'expliquent pas nécessairement par la fécondité dans les pays d'origine. Selon l'Organisation des Nations Unies, pour la période 2005-2010, l'ICF en Afrique hors Maghreb est très nettement supérieur à celui des pays du Maghreb (près de 3 enfants supplémentaires en moyenne). Ce décalage entre pays d'origine et France est notamment à mettre en parallèle avec les motifs de migration : les Maghrébines viennent en France très majoritairement pour motif familial, alors que les autres Africaines viennent pour des motifs plus variés [9]. La fécondité des femmes vivant en Turquie, très proche de celle des autres pays asiatiques (environ 2 enfants par femme), est inférieure à celle des immigrées turques vivant en France. À l'inverse, les femmes vivant en Europe et plus particulièrement en Espagne, en Italie et au Portugal, sont peu fécondes, à l'instar des immigrées originaires de ces pays et vivant en France.

L'effet de l'origine est moins marqué sur la fécondité des descendantes d'immigrés. Les descendantes d'immigrés du Maghreb ont beaucoup moins d'enfants en moyenne que les immigrées de même origine (ICF de 2,06 contre 3,53 enfants par femme). Leur fécondité est plus proche de celle de la population majoritaire. Par ailleurs, les descendantes des immigrés espagnols, italiens et portugais ont un ICF de 1,77 enfant par femme, soit 0,3 enfant de moins que les immigrées de même origine.

Graphique 2 : ICF en 2010 selon le pays d'origine



Champ : France métropolitaine, population des ménages, femmes de 19 à 50 ans (âge en 2011).
 Source : Insee, enquête Famille et logements (EFL), 2011.

Des différences de fécondité peu liées au niveau de diplôme

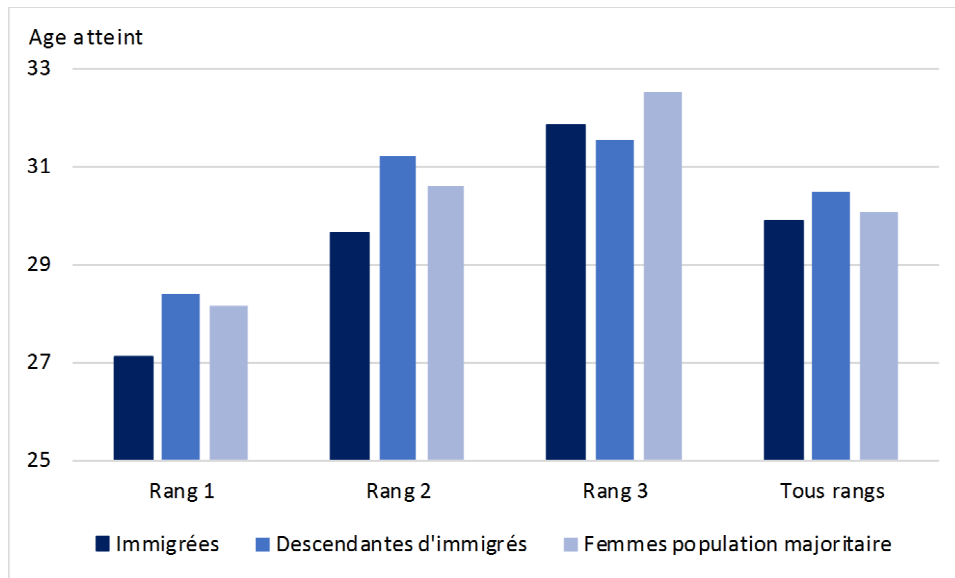
Globalement, plus une femme est diplômée et moins elle a d'enfants. En 2010, l'ICF des femmes sans diplôme est de 2,70 alors que celui des femmes diplômées du supérieur est de 1,81. Ces chiffres sont respectivement de 2,15 pour les femmes avec un diplôme inférieur au bac et de 1,79 pour celles qui ont le bac. Cette généralité est vérifiée pour les immigrées et les femmes de la population majoritaire, mais pas pour les descendantes d'immigrés. La fécondité des descendantes est plus élevée lorsqu'elles détiennent un diplôme intermédiaire (baccalauréat - 2,05 enfants par femme en moyenne) plutôt qu'un diplôme de l'enseignement supérieur (1,77) ou un diplôme inférieur au baccalauréat (1,85, tout comme les « sans diplôme »).

Les immigrées et les descendantes d'immigrés sont moins diplômées que les femmes sans lien avec la migration : 32 % des immigrées n'ont jamais été scolarisées ou sont sans diplôme ; c'est le cas de 11 % des descendantes d'immigrés et de 9 % des femmes de la population majoritaire. À l'opposé de l'échelle des diplômes, 32 % des immigrées ont un diplôme supérieur au bac, contre 37 % des descendantes d'immigrés et 41 % des femmes sans lien avec la migration. Si les immigrées avaient le même niveau de diplôme que les femmes sans lien avec la migration, leur ICF serait plus faible de 0,24. Cet écart semblait être plus important dans le passé [10]. Il est actuellement de 0,01 pour les descendantes d'immigrés. Ainsi, à diplôme égal, le constat reste le même : les descendantes d'immigrés ont une fécondité très proche des femmes de la population majoritaire et les immigrées gardent une fécondité plus élevée.

Une fécondité plus précoce chez les mères immigrées

Tous rangs de naissance confondus et quel que soit le lien à la migration, les mères donnent naissance à leurs enfants aux alentours de 30 ans en moyenne. Ce constat varie selon le rang de naissance de l'enfant : les mères immigrées mettent au monde leur premier et leur deuxième enfant plus tôt que les mères non immigrées (graphique 3). Ceci est à mettre en relation avec le fait qu'en moyenne, elles ont plus d'enfants que les autres mères, mais aussi qu'elles sont moins diplômées [11]. La situation est différente pour les mères descendantes d'immigrés. Leur âge moyen à la maternité est plus élevé que celui des mères sans lien avec la migration pour les deux premiers rangs de naissance, mais elles mettent moins de temps à avoir un troisième enfant (3,8 ans contre 4,8 ans entre le deuxième et le troisième enfant). En termes d'évolution, quels que soient le lien à la migration et le rang de naissance, l'âge moyen à la maternité a augmenté entre 1990 et 2010 : tous rangs de naissance confondus, l'âge moyen à la maternité des immigrées a augmenté de 0,4 an, celui des descendantes d'immigrés de 1,4 an et celui des femmes de la population majoritaire de 1,5 an.

Graphique 4 : âge moyen à la maternité par rang de naissance de l'enfant en 2010



Lecture : les immigrées ont eu leur premier enfant (rang 1) à 27,1 ans en moyenne.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, femmes de 19 à 50 ans (âge en 2011) ayant accouché en 2010.

Source : Insee, enquête Famille et logements (EFL), 2011.

Dans de nombreux domaines, comme celui de l'activité [12], plus grande est la durée de présence en France des immigrés, plus leur situation ressemble à celles des non immigrés. Dans le cas de la fécondité, on savait déjà que les immigrées arrivées très jeunes en France avaient des comportements de fécondité plus proches de la population majoritaire que les autres immigrées. On sait désormais que cette convergence de comportements existe aussi au niveau intergénérationnel, puisque les descendantes d'immigrés ont bien moins d'enfants que les immigrées et ne se distinguent plus guère des femmes sans lien avec la migration en cette matière.

Pour en savoir plus

- [1] Héran F., Pison G., « Deux enfants par femme dans la France de 2006 : la faute aux immigrées ? », *Population et sociétés* n° 432, Ined, mars 2007.
- [2] Breuil-Genier P., Borrel C., Lhommeau B., « Les immigrés, les descendants d'immigrés et leurs enfants » in *France, portait social*, collection Insee Références, édition 2011.
- [3] Bouvier G., « Les descendants d'immigrés plus nombreux que les immigrés : une position française originale en Europe » in *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, collection Insee Références, édition 2012.
- [4] Bellamy V., Beaumel C., « Bilan démographique 2014 », Insee Première n° 1532, janvier 2015.
- [5] Blanpain N., Lincot L., « Avoir trois enfants ou plus à la maison », *Insee Première* n° 1531, janvier 2015.
- [6] Parrado E. A., Morgan S. P., « Intergenerational fertility among hispanic women : new evidence of immigrant assimilation », *Demography*, Volume 45, n° 3, août 2008.
- [7] Insee, *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, collection Insee Références, édition 2012 – fiche 3.4.
- [8] Toulemon L., « La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelle approche », *Population et sociétés* n° 400, Ined, avril 2004.
- [9] Régnard C. et Domergue F., « Enquête Elipa – Les nouveaux migrants en 2009 », *Infos migrations* n° 19, janvier 2011.
- [10] Masson L., « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? » in *France, portait social*, collection Insee Références, édition 2013.
- [11] Davie E., « Un premier enfant à 28 ans », *Insee Première* n° 1419, octobre 2012.
- [12] Le Mancq D., « L'insertion professionnelle des femmes immigrées », *Infos migrations* n° 51, mars 2013.